

Vous présentez des symptômes de maladie ou avez été en contact avec une personne contaminée. Que faire ?

Mise à jour du 04/10/2021



JE PRESENTE DES SYMPTOMES.

- 1 Prévenez votre employeur ou le responsable du personnel.
- 2 Prenez contact avec votre médecin traitant. Celui-ci déterminera si vos symptômes sont de nature telle que vous devez immédiatement vous mettre en quarantaine. Il rédigera aussi un certificat médical.
- 3 Si le médecin pense que vous risquez d'être contaminé(e) au covid-19, faites-vous tester.

LE TEST EST POSITIF

- Vous êtes confiné(e) à domicile jusqu'à au moins 10 jours après l'apparition des premiers symptômes.
- Vous reprenez seulement le travail si vous n'avez plus de fièvre pendant trois jours et que vos difficultés respiratoires se sont estompées.

LE TEST EST NEGATIF

- Vous pouvez reprendre le travail si votre santé le permet.



* **Contact étroit** = à moins de 1,5 mètre, sans utilisation correcte du masque bucco-nasal par les deux personnes, pendant plus de 15 min. (Ajoutez les rencontres multiples.)



JE NE PRESENTE PAS DE SYMPTOMES, MAIS J'AI ETE EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE POSITIVE*.

* Naviguez vers <https://covid-19.sciensano.be/fr/procedures/contacts-risque> ou scannez le code QR



VOUS ETES CONSIDERE(E) COMME UN CONTACT A FAIBLE RISQUE

Vous avez été entièrement vacciné

Aucune action requise

Vous n'avez pas été vacciné ou seulement de manière insuffisante

Continuez à suivre les mesures d'hygiène générales.

Il n'est plus recommandé de limiter ses contacts sociaux. Seuls les contacts avec des personnes vulnérables doivent être évités. La quarantaine et les tests ne sont pas nécessaires si vous n'avez pas de symptômes.

VOUS ETES CONSIDERE(E) COMME UN CONTACT A HAUT RISQUE

Vous avez été entièrement vacciné

Vous êtes immédiatement mis en quarantaine. Dès que possible après avoir été identifié comme un contact à haut risque, vous devez subir un premier test PCR. Si le résultat du test est négatif, la quarantaine peut généralement être arrêtée. Un deuxième test est toujours nécessaire et doit être effectué 7 jours après le dernier contact étroit*.

Vous avez déjà eu COVID

Vous ne devez pas aller en quarantaine pendant six mois après l'infection par covid. Un test ne doit être effectué que si des symptômes apparaissent.

Vous n'avez pas été vacciné ou vous n'avez pas encore été complètement vacciné

Mettez-vous immédiatement en quarantaine pour 7 jours au minimum à dater du dernier jour du contact étroit*.

Vous devez effectuer un premier test PCR dès que possible, dans les 72 heures, après avoir été identifié comme un contact à haut risque. Un deuxième test doit être effectué au plus tôt le 7e jour après le dernier contact étroit*.

Même si le premier test est négatif, vous devez rester en quarantaine jusqu'à ce que le résultat du test soit négatif le 7e jour après le dernier contact étroit*. La quarantaine s'arrête dès que le résultat est connu. Vous devez être très vigilant jusqu'à 14 jours après le dernier contact à risque.

LA PERSONNE CONTAMINEE HABITE-T-ELLE SOUS LE MEME TOIT ?

Les personnes vivant sous le même toit sont toujours considérées comme contacts à haut risque.

Il n'est pas toujours possible d'isoler un colocataire de la personne infectée (par exemple, dans le cas de jeunes enfants). Si cela n'est pas possible, alors il faut en tenir compte pour :

1. déterminer la durée de la quarantaine pour les personnes non ou incomplètement vaccinées.
2. déterminer le moment de l'administration du deuxième test (et d'un éventuel troisième test pour les personnes non ou incomplètement vaccinées).

LE TEST EST POSITIF

- Vous êtes placé en isolement à domicile pendant 10 jours compter de la date du test (= jour 0).

PAS DE TEST EFFECTUE

- La quarantaine commence à la date du dernier contact étroit et dure 10 jours.